

DOSSIER DE CANDIDATURE 2024-2025

CLASSE A HORAIRES AMENAGÉS MUSIQUE (CHAM)

Niveau 6^{ème}

En partenariat entre le collège L. Pasteur de Mâcon et le conservatoire
Edgar Varèse de Mâconnais-Beaujolais-Agglomération

Dossier à compléter et à retourner au collège Louis Pasteur – Impasse Pasteur –
71000 Mâcon (lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h à 12h / 14h à 17h et le mercredi
de 8h à 12h).

**avant le 30 avril 2024, délai de rigueur (envoi par
voie postale avant le 26/04, aucun dossier ne sera pris en compte
après le 30/04/2024)**

Pièces à fournir :

- ⇒ le présent document dûment complété
- ⇒ une photocopie des bulletins scolaires de CM2

IMPORTANT

Une réunion d'information sur l'organisation du dispositif CHAM aura lieu au collège
Pasteur,

Le mardi 12 mars 2024, à 18h00

Le recrutement :

Les demandes d'admission dans la CHAM seront soumises, pour examen, à une commission. Celle-ci s'assurera de la motivation et des capacités des candidats à suivre avec profit la formation dispensée.

Les candidats seront convoqués à un entretien devant une commission composée de membres du collège, du conservatoire et de représentants de parents d'élèves, le **3 mai 2024 (présence du candidat et d'un de ses représentants légaux obligatoire)**. Une convocation sera envoyée aux familles précisant l'horaire de passage pour l'entretien avec la commission de recrutement.

La durée de l'entretien n'excèdera pas 15 mn. Un exposé oral des motivations du candidat (jusqu'à cinq minutes) sera suivi de questions formulées par les membres de la commission.

Suite aux entretiens, la commission émettra un avis sur chaque candidature.

Sur avis de la commission de recrutement, et dans la limite des places disponibles, le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale de Saône et Loire (DASEN) décidera de l'affectation des candidats dans le dispositif CHAM.

Pour les candidats domiciliés en dehors du secteur du collège L.Pasteur de Mâcon, il convient de formuler parallèlement une demande de dérogation auprès de l'établissement d'origine.

Pilotage du dispositif CHAM :

Le suivi pédagogique des élèves se fait dans le cadre d'un comité de pilotage de la CHAM. Aucune entrée, sortie ou aménagement du cursus ne peut être mis en œuvre sans avis du comité de pilotage.

Discipline :

Conformément à la convention approuvée par les deux établissements, il convient de rappeler que les élèves de CHAM ont l'obligation de suivre l'intégralité des cours dispensés dans le cadre de ce dispositif. En conséquence, toute absence doit être justifiée au collège. En cas de manquement aux règles édictées, l'élève encourt les sanctions prévues dans les règlements intérieurs des deux établissements.



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Saône-et-Loire



Collège PASTEUR
71000 Mâcon
Tél : 03 85 38 06 46
Fax : 03 85 38 81 41
Mél : 0711052h@ac-dijon.fr

Instruments proposés : violon, alto, violoncelle, contrebasse, flûte, hautbois, clarinette, basson, saxophone, trompette, cor, trombone, tuba, piano, orgue, clavecin, accordéon, guitare, harpe et percussions

Merci d'indiquer les instruments souhaités parmi ceux proposés, dans l'ordre de préférence :

Choix 1 : Choix 2 :

Choix 3 : Choix 4 :

N.B. : les instruments suivants ne peuvent pas être loués auprès du conservatoire : trompette, piano, orgue, clavecin et guitare.

Fiche de renseignements

NOM et prénom du candidat : Sexe M F

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Etablissement scolaire fréquenté en 2023/24 :

Adresse :

.....

Collège de secteur :

NOM et prénom du responsable légal 1 :

.....

Adresse si différente de l'élève :

.....

Courriel :@.....

Téléphone domicile : Téléphone portable :

NOM et prénom du responsable légal 2 :

.....

Adresse si différente de l'élève :

.....

Courriel :@.....

Téléphone domicile : Téléphone portable :

Le candidat suit déjà un enseignement musical : OUI NON

Si oui, nom et adresse de l'établissement

.....

.....

Disciplines et instruments suivis :

.....

Depuis combien d'années ? :

Motivations de l'élève :

Motivations de la famille :

Date et signature des représentants légaux

AVIS DE LA COMMISSION

Avis favorable en liste principale. Rang de classement :

→ secteur scolaire du collège Pasteur : OUI NON

Avis favorable en liste complémentaire. Rang de classement :

→ secteur scolaire du collège Pasteur : OUI NON

Avis défavorable.

Motif : Inadéquation entre le profil du candidat et les composantes du dispositif CHAM

Autre motif (à préciser).....
.....
.....
.....
.....
.....

Signature du président de la commission d'admission